
Déclaration

Glyphosate

Bruxelles, **septembre 2016**

Chaque année, l'APFACA procède à des contrôles ciblés sur la présence de substances et produits indésirables dans les aliments pour animaux. Le glyphosate fait également partie de ce monitoring.

Le glyphosate

Le glyphosate est une substance active utilisée pour la production de pesticides. Monsanto, le plus important fabricant en la matière, a mis ce produit sur le marché dans les années '70 sous la marque *Roundup*. Ce désherbant (total) est entre-temps le plus utilisé au monde.

La position de l'Europe

Il est important de préciser que ce n'est pas l'Europe qui décide si les pesticides peuvent oui ou non être mis sur le marché, c'est une décision qui appartient aux états membres. Lorsqu'une substance active est (à nouveau) approuvée au niveau européen, chaque état membre doit procéder à une analyse des risques du pesticide en question. Ce n'est qu'après cette étape que l'utilisation du pesticide sera approuvée/interdite/limitée. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le document [Fact Sheet Glyphosate](#) de la Commission européenne.

Les états membres européens veulent limiter au maximum l'utilisation de ce désherbant chimique. L'autorisation du glyphosate a été prolongée en juin 2016 pour une durée de 18 mois (au lieu de 15 ans). Entre-temps, l'[agence européenne des produits chimiques](#) (ECHA) se penche sur un avis reprenant les risques du glyphosate pour la santé publique.

Les conditions pour l'approbation du glyphosate ont été établies en août 2016 par le Règlement d'exécution (UE) 2016/1313 de la Commission du 1^{er} août 2016 ([modifiant le Règlement d'exécution \(UE\) no 540/2011](#)). Celui-ci indique que seules les utilisations en tant qu'herbicide peuvent être autorisées. Les États membres doivent:

- accorder une attention particulière à la protection des eaux souterraines dans les zones vulnérables
- limiter au maximum ou interdire l'utilisation du glyphosate dans les lieux tels que les parcs et les jardins publics, les terrains de sports et de loisirs, les terrains scolaires et les terrains de jeux pour enfants et à proximité immédiate des établissements de soins
- veiller à la conformité des utilisations avant récolte avec les bonnes pratiques agricoles

Contrôles ciblés de l'APFACA

En 2003, l'APFACA a créé un plan d'échantillonnage sectoriel qui permet de garantir la qualité des aliments pour animaux. Ce plan d'échantillonnage se base e.a. sur les analyses des risques de toutes les matières premières/tous les produits utilisés dans l'industrie de l'alimentation animale. Chaque année, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) ainsi que son Comité scientifique valident le plan. En plus de cela, les analyses des risques sont évaluées tous les trois mois et adaptées si besoin par l'APFACA.

Les pesticides font également partie du monitoring. Chaque année, plus de 280 analyses sont effectuées, ce qui représente un screening de 537 paramètres au total. Le glyphosate a été ajouté à la liste des pesticides depuis 2015. L'on a commencé avec 11 analyses prévues sur les graines de soja. A noter que le nombre d'analyses est calculé de façon statistique en fonction du tonnage annuel déclaré (+/- 150.000 T en Belgique).

Seuls 4 résultats ont montré des traces de glyphosate. La valeur la plus élevée était de 0,44 mg/kg, alors que la valeur maximale est fixée à 20 mg/kg. A ce jour, **aucun taux élevé** n'a été constaté. L'APFACA reste cependant alerte et continue à suivre de près tous les résultats d'analyses.

Vous souhaitez en savoir plus sur le plan d'échantillonnage de l'APFACA ? Contactez-nous via info@bemefa.be. Les résultats sont également disponibles sur www.bemefa.be, sous la rubrique [Aperçu sectoriel](#).

L'APFACA, l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés, compte 160 affiliés. Ensemble, ils représentent 94% de la production nationale. Le secteur emploie 3.600 travailleurs. Avec une production nationale de 7 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros le secteur des aliments composés est un des plus importants fournisseurs de moyens de production pour l'agriculture.